

**Comité d'accréditation
pour les formations du brevet de technicien supérieur
Évaluation du BTS Réalisateur graphique
2020- 2021**

**RAPPORT D'ÉVALUATION
adressé au Lycée des Arts et Métiers (LAM), Luxembourg**

Commission spéciale :
Bruno Curvale et Marc Kieffer, membres du comité d'accréditation
Thierry Dambermont, Guido Kröger et Stéphane Melnik, experts,
Fabrice Hénard, secrétaire

28 avril 2021

Le comité d'accréditation pour les formations du brevet de technicien supérieur (ci-après le comité d'accréditation) a procédé en 2020-2021 à l'évaluation du BTS Réalisateur graphique du Lycée des Arts et Métiers (LAM). Dans ce cadre, la commission spéciale composée des experts susmentionnés, mandatés par le comité d'accréditation et accompagnés par le secrétaire général du comité d'accréditation, s'est rendue le 4 mars 2021 au LAM. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles est parvenue la commission après la lecture du dossier d'autoévaluation de l'établissement et à l'issue des entretiens et des observations in situ.

Tout d'abord, la commission spéciale tient à souligner la coopération du lycée et de ses équipes concernées par l'évaluation externe. Elle désire aussi remercier les personnes rencontrées au cours de la visite.

La commission spéciale

La commission spéciale est constituée pour l'occasion afin d'évaluer la conformité du projet de formation au regard des critères demandés par le ministère. Cette commission était composée :

- d'un expert du domaine concerné, **Guido Kröger, Concepteur graphique administrateur-directeur de Ampersand Studio, Luxembourg** ;
- d'un expert disciplinaire, **Thierry Dambermont**, coordinateur formation techniques graphiques à la Haute Ecole Albert Jacquart, Belgique ;
- d'un expert étudiant, **Stéphane Melnik**, diplômé 2020 du Bachelier Réalisateur technique à la Haute École Albert Jacquart, Belgique ;
- de deux membres du comité d'accréditation : **Bruno Curvale et Marc Kieffer**;
- et du secrétaire général du comité, **Fabrice Hénard**.

La collecte de données

Les experts de la commission ont pu s'appuyer sur le dossier d'accréditation fourni par le lycée ainsi que des recherches documentaires sur l'établissement. Pour compléter cette base, la commission spéciale s'est entretenue avec la direction du lycée, le coordinateur du BTS, le groupe curriculaire et des enseignants hors groupe curriculaire ainsi que des employeurs et des étudiants.

La rédaction du rapport

Chacun des experts de la commission spéciale a rédigé un rapport d'expertise à la suite de la visite du lycée et sur la base des éléments fournis et complétés durant cette journée. Ces différentes contributions ont été recueillies par le secrétaire de la commission afin de rédiger un rapport. La version provisoire du rapport a été transmise aux experts, qui l'ont amendé. Ce rapport a été ensuite débattu par le comité d'accréditation réuni le 28 avril 2021. Il a été ensuite transmis au lycée pour commentaire, puis validé par le comité pour devenir rapport d'évaluation final.

La structure du rapport

Après avoir été présenté par l'établissement, le rapport revient successivement sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq domaines du référentiel d'évaluation du comité d'accréditation (sur lequel s'est basé l'établissement pour conduire son autoévaluation) :

- Domaine 1 : Opportunité du programme de formation
- Domaine 2 : Pertinence du programme de formation
- Domaine 3 : Modalités d'évaluation et de certification des étudiants
- Domaine 4 : Mise en œuvre du programme de formation
- Domaine 5 : Mesures de garantie de la qualité

Enfin, le rapport se termine par un récapitulatif du niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation, ainsi que des principales recommandations.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Présentation du Lycée des Arts et Métiers (LAM):

En 1990, des enseignants du LAM ont créé la formation menant au brevet du technicien supérieur (BTS) en Dessin d'animation, suivi par le BTS Réalisateur Graphique [BTS RG] (anciennement nommé Opérateur prépresse) en 2001, le BTS Génie Technique [BTS GT] et le BTS Informatique [BTS IN, BTSi] en 2010, le BTS Cinéma et Audiovisuel [BTS CAV] en 2014, le BTS Génie automatique [BTS GA] en 2015, les BTS *Internet of Things* [BTS IOT], *BTS Game Programming and Game Design* [BTS GP] et le *BTS Game Art et Game Design* [BTS AG] en 2018 ainsi que le *BTS Connected Buildings and Cities* [BTS CBC] en 2019.

PRÉSENTATION DU BTS REALISATEUR GRAPHIQUE

Intitulé : Brevet de Technicien Supérieur Réalisateur graphique

Objectifs du BTS : Le BTS Réalisateur graphique dont l'accréditation initiale date de 2011, renouvelée en 2016, a pour but de fournir des connaissances techniques et pratiques aux étudiants pour qu'ils puissent développer les compétences spécifiques nécessaires aux métiers de la communication visuelle et aux métiers des industries graphiques et de la création visuelle.

Destination professionnelle : Le réalisateur graphique exerce ses activités dans le secteur de la publication, que ce soit dans le domaine traditionnel ou le digital. Il assure la création et la réalisation de documents destinés aussi bien à l'impression qu'à la publication électronique et interactive.

L'étudiant diplômé du BTS Réalisateur graphique pourra aspirer à des postes de graphisme et de prépresse dans les imprimeries, entreprises de signalétique, agences de publicité, ateliers graphiques, maisons d'édition ou toute entreprise ayant un service interne de graphisme/prépresse ou de communication (administrations, banques, industries, sociétés commerciales, institutions culturelles, agences d'événementiel, ateliers d'architecture, studios de photographie...).

Domaine 1 - Domaine 1 : Opportunité du programme de formation1.1
Le programme de formation vise des objectifs économiques pertinents en termes d'emploi et d'insertion professionnelle.

CRITERES DU DOMAINE 1.1

1. Un niveau de certification est défini sur la base de la législation nationale appropriée et les cadres de certification existants (au niveau européen, national, sectoriel ou des établissements).
2. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
3. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.

CONSTATS ET ANALYSE :

1. La formation de BTS Réalisateur graphique vise une appréhension globale du métier de graphiste/réalisateur graphique, en cherchant à en couvrir ses différentes dimensions théoriques et surtout pratiques.
2. La commission spéciale estime que, en proposant une formation visant des compétences polyvalentes dans un domaine ciblant la réalisation graphique, ce BTS répond aux besoins du marché du travail luxembourgeois et de la Grande Région. Elle comprend que cette formation n'est pas généraliste mais qu'elle permet l'acquisition d'un champ de compétences suffisamment diversifiées pour répondre à des besoins variés de la part des employeurs.
3. Ce BTS démontre son attachement aux réalités du marché de l'emploi pris dans son ensemble. Ainsi, en sus des débouchés habituellement envisagés par ce type de formation (dans les imprimeries ou les agences de publicité), le BTS vise à répondre aux besoins des cellules graphiques implantées au sein des grandes entreprises.
4. La commission spéciale considère également que le LAM tient compte de l'évolution des besoins du marché du travail sur la durée, y compris dans la période d'accréditation de 5 ans. Les contenus des cours du BTS Réalisateur graphique sont ainsi réactualisés chaque année. Ceci est été rendu possible grâce au tissage de liens étroits entre le LAM et les acteurs du secteur. Ces derniers ont la possibilité d'informer en retour le lycée sur les compétences des étudiants, qu'ils identifient – soit acquises soit manquantes – lorsqu'ils les accueillent en stage ou qu'ils les recrutent. De même, le LAM organise des événements extra-muros durant lesquels les étudiants ont la possibilité de montrer à des professionnels leur approche éclairée de la production graphique de commande.

5. En fonction des échanges avec les employeurs, le LAM adapte la formation comme par exemple les cours visant à renforcer les compétences en programmation web et en web design qui sont intégrées dans le champ des compétences « prépresse ¹ ». Ainsi le LAM fait-il évoluer le BTS Réalisateur graphique pour qu'il s'adapte aux évolutions technologiques.
6. Le nombre limité d'étudiants (dix par promotion) du BTS Réalisateur graphique correspond aux capacités d'absorption du marché du travail luxembourgeois dans ce domaine. La commission spéciale comprend que les diplômés sont recrutés au niveau de compétences visées par la formation – même si elle manque de données plus documentées sur la destination professionnelle des étudiants autre que les secteurs de recrutement.
7. La commission spéciale estime que le BTS constitue non seulement une porte d'entrée vers le marché de l'emploi mais également une base solide pour les étudiants qui désirent continuer leurs études dans les écoles supérieures du domaine, en dehors du Luxembourg. Il apparaît toutefois que les diplômés de ce BTS aspirent plutôt à intégrer le marché de l'emploi et très peu continuent leurs études.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Promouvoir des visites d'écoles et des rencontres avec les anciens étudiants qui ont continué des études après le BTS.
- Se donner les moyens d'avoir un suivi des nouveaux diplômés quant à leur employabilité, le poste qu'ils occupent, éventuellement leur orientation vers des filières plus autres que leurs secteurs de recrutement attendus.

1.2. Le programme de formation dispose d'une analyse de faisabilité argumentée.

CRITERES du domaine 1.2

1. Le lycée a mené ou commandé une étude de faisabilité sur l'état des besoins des milieux professionnels dans des domaines spécifiques, l'offre de formation existante au Luxembourg et dans la Grande Région.
2. Les milieux économiques ont été associés à la collecte des données.
3. L'étude de faisabilité identifie les compétences clef et transversales qu'il conviendrait de mobiliser pour répondre à des besoins professionnels spécifiques.
4. Les résultats de l'étude ont été débattus au lycée et au sein du groupe curriculaire et présentés aux milieux économiques.

1) Assurer la correction et la mise en page de textes et d'images avant numérisation et réalisation des épreuves d'impression.

CONSTATS ET ANALYSE

8. La commission spéciale confirme que le LAM, en sus d'exploiter les échanges avec les employeurs durant l'année pour vérifier la pertinence de la formation, prend le soin de mener des études plus approfondies. Ceci lui permet de bien vérifier l'articulation avec les besoins des employeurs, d'anticiper les besoins, le type de compétences qui seront demandées, et la diversité des profils des employeurs susceptibles d'intégrer les diplômés.
9. Une étude a été menée en janvier/février 2020 sur les besoins actuels et futurs dans les domaines d'activités du réalisateur graphique au Luxembourg, auprès d'une centaine d'entreprises du secteur. La commission spéciale constate le retour généralement positif et la confirmation du programme de formation en place ainsi que des choix opérés par les enseignants et le groupe curriculaire.
10. En outre, le LAM a lancé une étude sous forme de questionnaire auprès des anciens étudiants du BTS durant la même période. Ceci démontre l'excellente relation conservée avec les anciens et l'attention apportée à leur retour d'expérience dans un but d'amélioration de la qualité de la formation. L'enquête révèle un très bon résultat au niveau de l'embauche et une très bonne perception des cours suivis par les anciens étudiants. 79% des étudiants diplômés ont trouvé un emploi auprès des ateliers graphiques (41%), des agences de communication (24%) ou dans les imprimeries (14%).

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

Domaine 2 : Pertinence du programme de formation

2.1 Le programme de formation dispose d'un plan d'études structuré.

CRITERES DU DOMAINE 2.1

5. La structure globale du programme est définie, et mentionne les crédits attribués à chaque unité sur la base des résultats d'apprentissage correspondants et de la charge de travail relative.
6. Le niveau de certification est défini sur la base de la législation nationale appropriée et les cadres de certification existants (au niveau européen, national, sectoriel ou des établissements).
7. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
8. Le profil du programme se compose d'unités d'enseignement qui peuvent être composées d'un module unique ou de plusieurs modules, d'autres types d'unités d'enseignement, stages en milieu clinique et en entreprise, projets de recherche, travail en laboratoire et autres activités d'apprentissage pertinentes.
9. Un nombre de crédits ECTS minimum pour les unités d'enseignement est défini au niveau institutionnel, afin de faciliter la collaboration et les échanges interdisciplinaires ou entre les facultés.

CONSTATS ET ANALYSE :

11. La commission spéciale confirme que le plan d'études est correctement structuré, cohérent et complet.

12. Le découpage de la formation en 4 semestres dont les deux premiers sont consacrés à l'initiation, et les deux derniers à la spécialisation, est un effort de structuration du contenu. La formation du BTS est structurée en modules, et la transversalité est prévue entre ces modules. La répartition des ECTS en tient compte, de manière à favoriser cette transversalité. Le « projet d'envergure » est une approche de la transversalité qui permet aux étudiants de développer des compétences à la fois techniques et autres savoir-faire et leur savoir-être.
13. Il est possible pour les étudiants et les employeurs, d'identifier le niveau de certification visé par ce BTS, qui le définit clairement dans ses documents et son site internet. De même, les modalités d'apprentissage sont bien explicitées.
14. Il est envisagé d'augmenter la durée du stage en entreprise à 8 semaines. C'est un bon projet qui ne peut être qu'encouragé car il s'agit là d'une durée de stage qui s'approche davantage de celle qui est nécessaire pour que l'étudiant-stagiaire comprenne le fonctionnement de l'entreprise.
15. Un calendrier de sessions de rattrapages est mis en place afin que les étudiants puissent continuer leur progression dans la structure des cours tout en leur permettant de rattraper leur retard.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

2.2 Le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il permet l'acquisition de méthodes de travail adéquates et garantit l'intégration de connaissances spécifiques à la spécialisation.

CRITERES DU DOMAINE 2.2

10. La structure globale du programme est définie, et mentionne les crédits attribués à chaque unité sur la base des résultats d'apprentissage correspondants et de la charge de travail relative.
11. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
12. Les unités d'enseignement sont exprimées en termes de résultats d'apprentissage appropriés et des informations claires sont disponibles concernant leur niveau, les crédits associés, leur mise en œuvre et leur évaluation.
13. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.
14. Le profil est défini en consultation avec les intéressés.

CONSTATS ET ANALYSE :

16. Le BTS est une formation polyvalente qui satisfait les professionnels auditionnés par la commission spéciale. Les étudiants connaissent la quasi-totalité des logiciels utilisés en

milieu professionnel et sont aptes à se former sur les programmes les plus récents sans besoin de supervision trop importante.

17. La formation a pour but de développer l'esprit créatif et les compétences techniques des étudiants dans une ambiance de travail bienveillante et structurée. Le BTS parvient à préparer le futur diplômé à entrer dans l'industrie en tant que technicien polyvalent. Ces objectifs sont correctement déclinés au niveau de l'ensemble du programme dans les ECTS qui leur sont associés. De même, les objectifs d'apprentissage spécifiques sont bien définis pour chaque module. Les ECTS sont correctement définis.
18. Les stages sont intégrés dans la formation. Ils sont appréciés des employeurs et des étudiants. Ils sont organisés de manière à permettre aux étudiants de mieux saisir le sens à toutes les techniques apprises en classe et de gagner en autonomie. Les employeurs rencontrés ont particulièrement bien compris la valeur ajoutée de ce type de stage, comme complément pédagogique à la formation, et cherchent à accompagner les stagiaires accueillis en ce sens. La commission spéciale estime donc que le stage est parfaitement intégré dans la formation, car les employeurs et le LAM coopèrent étroitement pour en faire une modalité d'apprentissage destinée à améliorer la qualité des diplômés, et donc à mieux contribuer à leur employabilité.
19. Les compétences générales et spécialisées visées par le programme au niveau de chaque cours sont précisées et bien connues des étudiants. En outre, la commission spéciale comprend que le LAM cherche à informer les étudiants sur l'évolution du secteur du graphisme qui est en constante mutation. Le lycée parvient à adapter les compétences visées, sans toutefois réagir spontanément à la moindre évolution technologique ou besoin de compétences spécifiques exprimé par un employeur. En effet, le plan d'études et les cours sont stabilisés, adaptés chaque année. En parallèle, les étudiants sont constamment informés des évolutions du marché du travail. Ils affirment d'ailleurs se sentir correctement informés. Cette information est donnée par les enseignants mais aussi à l'occasion de rencontres avec les employeurs et d'événements comme les visites d'entreprises du secteur, visites des foires professionnelles (DRUPA, par exemple). Il existe également une collaboration entre le lycée et Design Friends asbl, qui offre un cycle de conférences de haut niveau qualitatif avec des designers internationaux, organisé par l'association Design Friends au Musée d'Art Moderne du Luxembourg (MUDAM).
20. Ce BTS offre un enseignement individualisé qui permet à l'étudiant, notamment au travers du « projet d'envergure » mis en place dans le programme de formation, de penser son projet professionnel de façon personnalisée et de cibler certaines compétences spécifiques.

AVIS: La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

2.3 Le programme de formation est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est décliné en connaissances, compétences et compétences transversale

CRITERES DU DOMAINE 2.3

1. Les unités d'enseignement sont exprimées en termes de résultats d'apprentissage appropriés et des informations claires sont disponibles concernant leur niveau, les crédits associés, leur mise en œuvre et leur évaluation.
2. Le profil montre clairement aux étudiants et parties intéressées quelles compétences génériques et spécifiques au sujet seront visées et le potentiel d'employabilité du programme.
3. Les résultats d'apprentissage, ainsi que les stratégies et critères d'évaluation correspondants sont définis pour chaque unité d'enseignement.
4. Les résultats d'apprentissage sont aisément compréhensibles et vérifiables au regard de ce que l'étudiant a réellement accompli à la fin du programme.
5. Les exigences de progressions sont explicites pour l'étudiant.
6. Les résultats d'apprentissage peuvent être atteints dans les limites de la charge de travail spécifiée.
7. Les résultats d'apprentissage sont liés aux activités d'apprentissage, aux méthodes et aux critères d'évaluation appropriés.
8. Les études sont suivies dans la durée qui leur est officiellement allouée (ce qui signifie que la charge de travail associée à une année universitaire, un semestre, un trimestre ou un seul cours est réaliste).
9. La structure des programmes est flexible afin de permettre aux étudiants d'opter pour des enseignements intégrant de nouveaux modes d'apprentissage
10. Les technologies numériques sont intégrées dans l'enseignement et l'apprentissage.
11. Les résultats d'apprentissage sont formulés par le personnel universitaire avec la participation des étudiants et d'autres parties intéressées.
12. Les crédits octroyés pour toutes les formes d'enseignement supérieur comprenant des éléments de formation continue et professionnelle sont reconnus et accumulés en vue de l'acquisition d'une certification ou non, suivant le souhait de l'étudiant et/ou les exigences de la certification.

CONSTATS ET ANALYSE

21. La commission spéciale note le soin apporté par le LAM pour former les étudiants aux compétences transversales, savoir être et savoir-faire, qui apparaissent indispensables aux employeurs. Les modules sont clairement définis en termes de connaissances, de compétences spécifiques et de compétences transversales. Les enseignants s'appuient sur une connaissance du marché du travail.
22. Le BTS forme des étudiants à produire des réalisations graphiques et techniques propres, répondant aux attentes du public. Ceci est un aspect positif mais qui ne doit pas faire oublier combien la créativité personnelle doit rester un moteur pour chaque étudiant.
23. L'interdisciplinarité a été encouragée dans le BTS par la mise en place du «projet d'envergure», qui en soi est une partie de l'évaluation répondant parfaitement aux objectifs de la formation, de par la transversalité qu'il induit. Le groupe curriculaire, qui est à l'initiative de cette démarche, démontre ainsi sa capacité à mener une réflexion pour faire évoluer la formation.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

Domaine 3 : Modalités d'évaluation et de certification des étudiants

3.1 Les qualifications requises pour l'admission sont réglementées et vérifiées

CRITERES DU DOMAINE 3.1

Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est-à-dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis.

CONSTATS ET ANALYSE :

24. La commission spéciale note que le LAM a mis en place un document unique, utilisé par toutes les formations BTS du LAM. Ce document définit les procédures, notamment celles appliquées lors de la phase d'admission au BTS. Le document de progression, qui fait partie du catalogue des cours, est remis aux étudiants systématiquement. Il détaille les conditions d'accès aux différents cours. Les qualifications requises pour l'admission sont effectivement réglementées et vérifiées avec les différents outils mis en place au LAM pour tous les BTS.
25. La commission spéciale estime que les qualifications requises pour l'admission et l'organisation de l'année sont claires pour les futurs étudiants.
26. Un recrutement spécifique à la formation est mis en place avec une série de tests (pratique et oral) qui permettent de déterminer le profil de chaque étudiant et de les sélectionner de manière adéquate.
27. Des aménagements des cours et des épreuves d'examen sont effectués pour les étudiants qui présenteraient un handicap.
28. De même, les modalités sont prévues et adaptées pour les étudiants venant d'autres écoles supérieures ou voulant faire valoir des acquis antérieurs.
29. La commission spéciale considère que l'information des étudiants est particulièrement bien soignée. La page internet du BTS est très dense et présente la formation dans toutes ses modalités.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

3.2. Les méthodes d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

CRITERES DU DOMAINE 3.2

1. Le profil du programme indique le ou les domaines d'études, le niveau du programme, le sujet principal, les principaux résultats d'apprentissage visés à terme, l'environnement d'apprentissage et les principaux modes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation.
2. Les résultats d'apprentissage, ainsi que les stratégies et critères d'évaluation correspondants sont définis pour chaque unité d'enseignement.
3. Les résultats d'apprentissage sont liés aux activités d'apprentissage, aux méthodes et aux critères d'évaluation appropriés.
4. Des contrôles pratiqués annuellement portent sur toute la gamme des tests d'évaluation et sur les résultats.
5. Les étudiants sont informés de leurs résultats sans délai.
6. Les crédits octroyés pour toutes les formes d'enseignement supérieur comprenant des éléments de formation continue et professionnelle sont reconnus et accumulés en vue de l'acquisition d'une certification ou non, suivant le souhait de l'étudiant et/ou les exigences de la certification.
7. Les instruments de validation et de reconnaissance doivent s'adapter au développement d'un environnement de formation diversifié et flexible ; ils doivent reconnaître de nouvelles formes d'apprentissage en ligne rendues possibles par la technologie.

CONSTATS ET ANALYSE

30. La commission d'évaluation estime que les modalités d'évaluation sont claires et détaillées dans les fiches de chaque cours.
31. Les étudiants sont encouragés à jouer un rôle actif dans le processus d'apprentissage. Le « projet d'envergure » permet une évaluation globale complète des compétences développées par l'étudiant. L'accompagnement est assuré par les professeurs. Les étudiants travaillent sur un projet de recherche visuelle qui peut être, par exemple, une création à partir d'une marque fictive qu'ils ont choisie eux-mêmes.
32. Le groupe curriculaire a revu les méthodes d'évaluation de certains cours, en tenant compte des remarques des étudiants, notamment avec la mise en place du « projet d'envergure ».
33. Les étudiants rencontrés sont satisfaits des méthodes d'évaluation.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

Domaine 4 : Mise en œuvre du programme de formation

4.1 Le programme de formation dispose des ressources matérielles suffisantes pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont disponibles pour la durée totale du programme de formation.

CRITERE DU DOMAINE 4.1

1. Les résultats d'apprentissage peuvent être atteints dans les limites de la charge de travail spécifiée.

CONSTATS ET ANALYSE

34. La commission spéciale estime que la formation propose et dispose des ressources matérielles suffisantes pour réaliser ses objectifs.
35. Les étudiants bénéficient d'un équipement technique de très haute qualité, des logiciels et du matériel à jour. La commission spéciale estime que les locaux sont très bien équipés et à jour.
36. Pour répondre à la situation Covid, les étudiants ont eu un accès à distance, par *Remote Desktop*, aux ordinateurs. Le Lycée a mis en place avec succès les ressources nécessaires pour faire face à la situation de confinement.
37. Le portail d'apprentissage en ligne « *printelearn* » développé pour le BTS Réalisateur graphique augmente la qualité du transfert des connaissances théoriques. Son évolution est constante, ses contenus sont réorganisés notamment en fonction des feedbacks des étudiants à propos de l'exploitabilité de la plateforme. Cette initiative est un exemple à suivre et prouve l'investissement que tant les enseignants que la Direction sont prêts à consacrer afin de mettre des ressources propres développées en interne à la disposition des étudiants.
38. Le centre de documentation et d'information (CDI) du LAM (au site Limpertsberg) est destiné aux élèves et étudiants du LAM voulant faire des travaux de recherche ou étudier. Le CDI met à la disposition des élèves, des étudiants et des professeurs des périodiques, des livres de lecture et de référence de différents centres d'intérêt. Le LAM a prévu un poste dans la planification budgétaire.
39. En outre, pour ce BTS, une bibliothèque thématique à la disposition des étudiants est utilisée de manière intensive. Les suggestions des étudiants pour l'extension à certains titres sont entendues.
40. Les étudiants ont la possibilité de passer des commandes pour recevoir des livres (arts, publicité...) en s'adressant à leurs professeurs. Cela leur permet à titre individuel d'enrichir leur culture graphique.

41. Les horaires et accès au bâtiment et aux salles sont toutefois relativement limités pour les étudiants.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

RECOMMANDATIONS :

Modifier les horaires d'accès aux locaux pour les étudiants (ex : ouverture les week-ends) pour les rendre beaucoup plus flexibles, ce qui favoriserait une plus grande autonomie dans leurs apprentissages.

4.2 L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique, scientifique et professionnel.

CRITERES DU DOMAINE 4.2

1. Le personnel responsable de la mise en œuvre du programme et de ses unités garantit la cohérence entre les résultats d'apprentissage définis pour le programme, les activités d'apprentissage et d'enseignement et les procédures d'évaluation.
2. La pédagogie favorise un dialogue ouvert et l'échange entre étudiants, enseignants et administrateurs concernés, afin d'exprimer et de discuter des besoins et aspirations de chacun.

CONSTATS ET ANALYSE

42. L'équipe enseignante est compétente et motivée. Le BTS emploie des intervenants de qualité, dotés d'un bagage professionnel riche. Ils sont pour la plupart en activité et remettent régulièrement à jour leurs connaissances. Le BTS est également le lieu d'une émulation qui leur permet davantage encore d'évoluer dans leur connaissance des techniques liées à l'usage de l'outil informatique, des techniques d'enseignement et de créativité graphique adaptées aux tendances actuelles.

43. Les enseignants organisent des visites d'entreprises, des visites de foires professionnelles, des voyages d'études et des rencontres et *workshops* avec les professionnels du secteur. Cela démontre l'engagement des enseignants dans l'accompagnement des étudiants dans leur découverte du secteur et des besoins de compétences.

44. Les étudiants émettent des avis très positifs sur les enseignements et disent se sentir formés et prêts à se lancer dans le milieu du travail après les deux ans de formation.

45. La langue d'enseignement (français, allemand, anglais, luxembourgeois) est adaptée selon la provenance de l'interlocuteur, ceci étant rendu possible par la maîtrise de ces langues par le corps enseignant.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Étudier l'opportunité d'organiser davantage d'intervention avec des intervenants extérieurs, voire en provenance de l'étranger.

4.3 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant

CRITERES DU DOMAINE 4.3

1. La pédagogie favorise un dialogue ouvert et l'échange de commentaires réfléchis entre étudiants, enseignants et administrateurs concernés, afin d'exprimer et de discuter des besoins et aspirations de chacun.
2. Les apprenants qui s'inscrivent à titre individuel dans un programme formel bénéficient d'un accompagnement ou de conseils susceptibles de les aider à satisfaire les exigences de progression. Ces conseils incluent, le cas échéant, la validation des savoirs et des acquis d'expérience antérieurs (VAE – Validation des Acquis d'Expérience).
3. Les étudiants reçoivent des informations détaillées et des conseils afin de suivre les règles de progression, exploiter les différentes possibilités de parcours et choisir les unités d'enseignement du niveau approprié à la certification visée.
4. Les apprenants bénéficient d'un accompagnement ou de conseils susceptibles de les aider à satisfaire les exigences de progression. Ces conseils incluent, le cas échéant, la validation des savoirs et des acquis d'expérience antérieurs (VAE – Validation des Acquis d'Expérience).

CONSTATS ET ANALYSE

46. Grâce au dossier d'accueil qui leur est remis, les nouveaux étudiants sont d'emblée informés des spécificités du fonctionnement du BTS Réalisateur graphique, et plus largement à propos du règlement grand-ducal sur l'organisation des études et la progression des étudiants.
47. Les informations sur cette formation sont mises à la disposition du public de manière structurée et sont facilement accessibles (site web, brochures et dépliants, médias sociaux, portes ouvertes, etc).
48. La commission spéciale estime que les conditions d'apprentissage sont bonnes. Les petits effectifs facilitent l'encadrement individualisé. En effet, le groupe d'étudiants étant de dix, les enseignants peuvent repérer tôt leurs points faibles et travailler avec eux sur l'évolution de leurs projets, tant des points de vue technique, conceptuel que graphique.
49. Chaque étudiant a un tuteur, un enseignant, qui le suit depuis son entrée dans l'école jusqu'à l'obtention de son diplôme. Les étudiants sont en outre encouragés à aller chercher des informations et des conseils de suivi de projet auprès des autres enseignants.

50. Les programmes sont continuellement améliorés par des évaluations régulières faites par les étudiants.

51. La commission spéciale regrette qu'il n'existe pas de groupe Alumni spécifique au BTS Réalisateur graphique.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

RECOMMANDATIONS :

- Mettre en place une association Alumni spécifique au BTS Réalisateur graphique.

Domaine 5 : Mesures de garantie de la qualité

5.1 Le programme de formation fait l'objet de mesures de garantie de la qualité.

CRITERES DU DOMAINE 5.1

1. L'assurance qualité interne porte sur l'ensemble des procédures entreprises par les établissements d'enseignement supérieur pour s'assurer que la qualité de leurs programmes et certifications répond à leurs propres spécifications et à celles d'autres organismes compétents tels que les agences d'assurance qualité.
2. L'utilisation du système ECTS doit faire l'objet d'une garantie de la qualité assurée par un processus d'évaluation approprié (contrôle, audits internes et externes de la qualité et commentaires des étudiants) et d'une amélioration continue de la qualité.
3. Les institutions appliquent de manière cohérente et constante des règles prédéfinies et publiées couvrant toutes les phases du cycle d'études, c'est-à-dire l'admission et la progression des étudiants, la reconnaissance et la certification de leurs acquis (ESG 1.4).

CONSTATS ET ANALYSE

52. La commission spéciale salue l'excellente qualité du dossier d'accréditation, qui est le résultat d'une réflexion collective, de nature auto-évaluative. Les analyses et les preuves sont de grande qualité. Le LAM a suivi le référentiel luxembourgeois pour les formations de BTS. Il s'est en outre prêté à l'exercice de l'auto-évaluation selon la partie 1 des ESG.

53. La commission spéciale souligne les progrès dans la mise en place du système d'assurance qualité au LAM depuis dix ans. Un travail de formalisation considérable a été réalisé. Le LAM a intégré les ESG et les principes de qualité du guide européen des ECTS comme autant de lignes directrices et exemples à suivre pour son système d'assurance qualité interne. Ce système inclut tant les processus (par exemple, élaboration des programmes) et les outils (par exemple, les enquêtes de satisfaction, les évaluations des formations par les étudiants, la consultation des employeurs). Il y a une harmonisation des mécanismes d'assurance qualité pour l'ensemble des BTS du LAM, et une flexibilité est de mise pour chacun d'entre eux. Par exemple, les enseignants et personnels administratifs peuvent utiliser des « *templates* ».

54. La commission spéciale salue spécialement la qualité et la complétude du document d'assurance qualité, qui couvre un grand nombre de thématiques : les commissions, les groupes et le futur comité des étudiants, le calendrier des travaux, la communication, l'inscription au BTS, la validation des acquis d'expériences, le programme de formation, l'évaluation des résultats d'apprentissage, la qualité des cours et les possibilités de recours. Elle porte également sur l'assurance qualité du corps enseignant, des équipements et des locaux.
55. Ce système d'assurance qualité interne est régulièrement mis à jour, et fait partie des préoccupations de l'ensemble de la communauté du LAM. Les réunions interactives sont organisées selon des modalités de regroupement différents (entre enseignants, entre enseignants et direction, entre enseignants et étudiants, entre enseignants et parties externes). Assurément, la culture qualité est entrée dans les pratiques au LAM.
56. Parmi les différents mécanismes d'assurance qualité, la commission spéciale souligne l'engagement du LAM dans la révision des programmes, en dehors des périodes de ré-accréditation. Les étapes sont très bien précisées, permettant l'harmonisation des pratiques selon les BTS et les coordinateurs ainsi qu'un meilleur pilotage du processus de révision. Ceci est d'autant plus important pour des formations qui risquent d'être rapidement obsolètes en raison de l'évolution technologique rapide.
55. La commission spéciale constate que les évaluations des cours assurées par les étudiants sont réalisées régulièrement, sans être obligatoires. Plus particulièrement, l'évaluation systématique des cours par les étudiants est faite mais les étudiants ne sont pas informés du résultat ni des actions d'amélioration prises. L'enjeu ici est de compléter et de formaliser les nombreux échanges informels entre enseignants et étudiants en les ciblant sur la mesure de la perception de la qualité, de manière neutre et systématisée. Pour ce BTS Réalisateur graphique, des moments sont prévus pour que prenne place un dialogue ouvert entre les enseignants et les étudiants. Des sondages de satisfaction donnent l'opportunité aux étudiants de s'exprimer de manière anonyme à propos des cours notamment. Les étudiants confirment que leur feedback est pris en compte, même s'ils ignorent les résultats des évaluations. Enfin, le groupe curriculaire de ce BTS assure une procédure d'évaluation régulière du programme avec l'avis des entreprises et des diplômés.
56. La commission spéciale reconnaît également le soin apporté par le LAM à l'analyse des résultats des examens. Après les délibérations des jurys d'examen, le groupe curriculaire se rassemble pour analyser les résultats obtenus par les étudiants. Pour ce faire, le coordinateur crée un bilan par promotion actuellement active qui reprend les résultats des différents étudiants (de manière anonyme) et des différents cours. Des statistiques sur le taux de réussite et d'échec sont établies par cours. En cas de constat d'un problème dans un (ou plusieurs) cours, le LAM a prévu des procédures de remédiations graduées.
57. Le groupe curriculaire fait un travail notable dans l'objectif de la garantie de qualité, comme recommandé par le comité d'accréditation en 2016.

AVIS : La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

RECOMMANDATION :

- Informer systématiquement des résultats de leur évaluations et des actions d'amélioration prises.

5.2 Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis de manière à garantir la qualité de l'activité du lycée concerné.

CRITERE DU DOMAINE 5.2

1. Les représentants des étudiants devraient participer activement au processus d'assurance qualité pour le système ECTS. En matière d'assurance qualité externe, les étudiants sont membres des commissions d'examen externes des établissements et/ou programmes d'enseignement supérieur.

CONSTATS ET ANALYSE

58. La commission spéciale salue la clarté et la définition des responsabilités et compétences des personnes engagées dans l'assurance qualité. Le LAM respecte les réglementations officielles en vigueur et va plus loin. La création d'un poste de superviseur de la qualité pour l'ensemble des BTS au LAM assure une excellente maîtrise du développement des BTS, leur articulation et la mutualisation des moyens. Le fonctionnement des BTS en a été amélioré, à la satisfaction de tous. Pour autant, ce dispositif ne dédouane pas les enseignants de leurs responsabilités puisqu'ils demeurent pleinement acteurs de l'assurance qualité.
59. Le LAM prévoit l'instauration d'un comité des étudiants, pour l'engagement des étudiants. Ce comité n'existe pas encore, mais sa composition, son mandat et son mode de fonctionnement sont très précis.
60. Toute la structure de l'assurance qualité interne nécessaire est mise en place de façon efficace, depuis la direction jusqu'aux étudiants, en passant par le groupe curriculaire, la définition des conditions d'examen ou les jurys de travaux de fin d'études, de manière à garantir la qualité de l'activité du LAM.
61. Les enseignants et enseignements sont évalués régulièrement, tout comme les étudiants, directement ou indirectement, notamment dans le cadre du recul pris lors des cours dispensés par des professionnels extérieurs.
62. La commission spéciale salue la mobilisation des anciens étudiants. Le groupe curriculaire a mis en place un groupe fermé Facebook dans lequel tous les étudiants ont été ajoutés en tant que membres. Ce groupe permet non seulement le partage d'informations intéressantes, comme par exemple des offres de stage, des avis sur des entreprises ou le maintien des contacts avec les anciens étudiants. Depuis 2016 et une

fois par an, le LAM organise une soirée des anciens. Une A.S.B.L. « ALUMNI LAM » a été créée afin de garder contact avec les anciens élèves et étudiants du Lycée des Arts et Métiers.

AVIS: La commission spéciale estime que le critère ministériel a été atteint.

Tableau récapitulatif

Domaines d'examen	Référence	Appréciation du degré de satisfaction des attentes	Recommandations par attente
Domaine d'examen 1 : Opportunité du programme de formation	1.1: le programme de formation vise des objectifs économiques pertinents en termes d'emploi et d'insertion professionnelle	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir des visites d'écoles et des rencontres avec les anciens étudiants qui ont continué des études après le BTS. • Se donner les moyens d'avoir un suivi des nouveaux diplômés quant à leur employabilité, le poste qu'ils occupent, éventuellement leur orientation vers des filières plus autres que leurs secteurs de recrutement attendus.
	1.2: le programme de formation dispose d'une analyse de faisabilité argumentée	Atteint	Sans
Domaine d'examen 2 : Pertinence du programme de formation	2.1: le programme de formation dispose d'un plan d'études structuré	Atteint	Sans
	2.2: le programme de formation couvre les aspects principaux de la spécialisation. Il permet l'acquisition de méthodes de travail adéquates et garantit l'intégration de connaissances spécifiques à la spécialisation.	Atteint	Sans
	2.3: le programme de formation est défini en termes d'objectifs d'apprentissage et il est en décliné en connaissances, compétences et compétences transversales.	Atteint	Sans
	Critère 3.1: les qualifications requises pour l'admission sont réglementées et vérifiées.	Atteint	Sans

Domaine d'examen 3 : Modalité d'évaluation et de certification des étudiants	Critère 3.2 : les méthodes d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.	Atteint	Sans
Domaine d'examen 4 : Mise en œuvre du programme de formation	Critère 4.1 : le programme de formation dispose des ressources matérielles suffisantes pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont disponibles pour la durée totale du programme de formation.	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier les horaires d'accès aux locaux pour les étudiants (ex : ouverture les week-ends) pour les rendre beaucoup plus flexibles, ce qui favoriserait une plus grande autonomie dans leurs apprentissages.
	Critère 4.2 : l'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique, scientifique et professionnel.	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier l'opportunité d'organiser davantage d'intervention avec des intervenants extérieurs, voire en provenance de l'étranger.
	Critère 4.3: il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une association Alumni spécifique au BTS réalisateur graphique.
Domaine d'examen 5 : mesures de garantie de la qualité	Critère 5.1 : le programme de formation fait l'objet de mesures de garantie de la qualité.	Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Informer systématiquement des résultats de leur évaluations et des actions d'amélioration prises.
	Critère 5.2 : les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont définis de manière à garantir la qualité de l'activité du lycée concerné.	Atteint	Sans

